

PROJET ÉOLIEN SAINT-VALENTIN

Mémoire présenté par Michel Dubé

Le 30 mars 2011

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LA CENTRALE D'ÉOLIENNES DE SAINT-VALENTIN

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, il est clair qu'il y a trop d'inconnus dans la filière éolienne pour l'accepter comme si ça allait de soi.

Je ne traiterai pas dans le présent mémoire des impacts sur la santé, le paysage et la qualité de vie puisque ces sujets seront abordés par d'autres intervenants.

Je vais plutôt m'attarder à la politique énergétique, que je considère chaotique et désordonnée, et du temps que l'on peut s'accorder pour la remettre en question.

La véritable motivation du gouvernement actuel

L'affirmation que l'énergie éolienne serait verte n'est pas suffisante pour la rendre acceptable. Le véritable objectif du gouvernement actuel est d'exploiter toutes les formes d'énergie possibles et inimaginables sans en étudier les impacts biophysiques, sociaux et économiques.

«Drill baby drill»

On a pu voir ces derniers mois l'obsession que la ministre des Ressources naturelles entretient pour toutes les formes d'énergie des plus polluantes aux plus dangereuses :

- gaz de schiste ;
- pétrole et gaz naturel du gisement «*Old Harry*» ;
- centrale nucléaire Gentilly II que l'on pense remettre en fonction prochainement.
- et si ça continue, on pourrait redémarrer la centrale de Bécancour alimentée au gaz naturel!

L'Ontario, *paradis des éoliennes*, a bien redémarré une centrale électrique alimentée au charbon... Pour l'exportation aux États-Unis !

Tout n'était que mensonge !

Certains environnementalistes qui croyaient que la venue de l'éolienne allait remplacer les énergies polluantes ont été bernés en appuyant naïvement la filière éolienne sans se poser de questions. C'est d'ailleurs le cas d'Équiterre qui reçoit des subventions du gouvernement.

Démocratie mon œil !

Après autant de mises en garde par le BAPE et de dénonciations de différents groupes de citoyens, les promoteurs continuent d'élaborer des projets en catimini, à utiliser des techniques et pratiques déloyales, à omettre certaines informations, à tenir des séances d'information où le public ne peut s'exprimer. Quant au gouvernement, celui-ci continue à être complice et refuse d'assurer un meilleur encadrement.

Par exemple, à St-Bernard, nous avons été approchés par le promoteur T.C.I., M. Stéphane Poirier, le même promoteur qu'à St-Valentin, et nous connaissons bien leur stratégie. Elle se résume à faire le moins de bruit possible, à demander discrètement un permis pour un mât de mesure de vents et à tenir une soirée d'information bidon où les citoyens sont invités à tourner en rond dans une salle devant des panneaux et des *spécialistes*. Il n'y a aucune interaction avec le public au micro. Il n'y a aucun débat. Tous sont isolés.

Au retour d'une visite organisée par le promoteur d'un parc éolien à Malone U.S.A., où étaient présents des membres du conseil municipal ainsi que trois citoyens de St-Bernard, M. Poirier a tenté de faire signer, sur le coin d'une table dans un restaurant, un engagement «*qui n'avait pas de conséquence*», selon lui. Cette signature, pour le promoteur, aurait été suffisante pour constituer une acceptation sociale et lier la population.

Dans toute cette saga, les conseils municipaux sont insuffisamment formés pour faire face à ces promoteurs. Le guide des élus, **La filière éolienne au Bas-Saint-Laurent**, constitue un des rares outils dans le domaine mais il est bien souvent méconnu. Ils sont de plus soumis à des pressions telles qu'ils ne peuvent trouver les ressources nécessaires en peu de temps. Souvent les décisions prises sont peu éclairées.

Les citoyens sont eux aussi sans défense. Par exemple, le député, M. Stéphane Billette, s'était engagé à remettre à la ministre Normandeau la pétition des citoyens de St-Cyprien et de St-Valentin. Ce qu'il ne fit pas. Il revint plutôt avec la pétition et une promotion !

Les gens sont donc laissés à eux-mêmes, ne pouvant compter sur leur député qui doit appliquer la ligne du parti qu'il défend.

LA NATIONALISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE A ÉTÉ UN LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC

Il est reconnu que la nationalisation a été pour le Québec un levier économique qui lui a permis, à compter de 1966, son émancipation et son développement en société moderne.

La nationalisation de toutes les énergies et de toutes les ressources naturelles devient essentielle dans une ère où la globalisation règne.

Un coût d'achat double au prix de vente

En 2005, lors du premier appel d'offres de centrale éolienne, Hydro Québec achetait l'énergie produite par les éoliennes à 6,5 cents par kilowatt/heure.

En 2008, le prix était de 8,7 cents le kwh produit. À 9 cents le prix de vente, on pouvait encore parler de gain même s'il était faible.

En 2010, les coûts d'exploitation ayant augmenté, Hydro Québec signait des ententes pour acheter à 11 cents le kwh, alors que le marché était tombé à 8 cents. Le gouvernement débloqua alors des fonds de 30 millions pour garantir les emprunts des promoteurs d'éoliennes.

En 2011, le coût passe à 13 cents pendant que, sur le marché américain, il y est négocié à 6,5 cents. La crise économique continue de faire baisser la demande en énergie, laquelle n'a pas suivi l'ascension prévue.

En 2011, Hydro Québec confirme posséder des excédents énergétiques pour 10 à 15 ans.

Un surplus énergétique jusqu'en 2027

Les nouvelles conditions du marché obligent à une suspension de la production et à un réaligement de notre politique énergétique car toute poursuite de production engendrerait de nouveaux surplus énergétiques et de plus grands déficits monétaires.

Il n'y a pas péril en la demeure ! On est équipé pour veiller tard, au moins jusqu'en 2027 et Hydro Québec le reconnaît elle-même!

Il s'agit d'un enjeu très important que l'on ne peut le traiter à la légère !

Il est donc impératif de s'accorder un temps de réflexion pour la création d'un nouveau modèle de développement énergétique plus approprié à nos besoins qui inclurait toutes les formes d'énergie industrielle et/ou domestique, telles l'éolien, le biomasse, le solaire etc.

Il est nécessaire également d'étudier et de développer des programmes d'économie d'énergie (ex : isolation des maisons, fenestration efficace etc.). Ces négawatts demeurent les énergies les moins dispendieuses et augmentent la qualité de vie des citoyens.

Nécessité d'une réflexion nationale sur l'énergie

Le modèle de développement actuel n'est pas fonctionnel, il est source de discordes dans les municipalités car de plus de plus de citoyens perdent le contrôle de leur territoire,

Il y aurait lieu de créer des comités consultatifs où tous les citoyens intéressés participeraient à l'approfondissement de la problématique énergétique et au développement de ce nouveau modèle.

Nouveau modèle de développement : de Hydro Québec à Énergie-Québec

Québec doit être maître d'œuvre ! En conséquence, une nationalisation des énergies éoliennes et toute autre énergie s'impose. Le Québec doit contrôler ses ressources énergétiques pour développer des programmes sur mesure, sans avoir à subir les pressions des entreprises privées. Hydro Québec a déjà l'expertise et les capacités technologiques pour innover (exemple : la roue moteur, la batterie plate...).

Ce nouveau modèle nous débarrasserait donc de celui actuellement suivi qui avait implanté à une époque où l'état dilapidait les ressources. Ce nouveau modèle permettrait également de développer une expertise dans de nouveaux domaines énergétiques (exemple : les plaques solaires, les rotors d'éoliennes, les éoliennes domestiques etc.).

Conclusion

À chaque tour de pale d'éolienne, le déficit augmente. Il est nécessaire de mettre fin au projet du Massif du sud, de Saint Valentin et de la MRC des Érables et tout autre projet de même nature. Ceci s'impose pour que l'on cesse d'improviser dans le plus grand désordre. Comme piste de solution, un débat sur la nationalisation de toutes les formes d'énergie doit se tenir. Ce débat devra se tenir à l'échelle nationale québécoise et devra impliquer l'ensemble de la population.

Ceci constituerait un premier pas vers une politique énergétique globale.

Michel Dubé

St-Bernard-de-Lacolle